VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES

Ventes de Propriétés Foncières

POUR

TAXES D'ETAT

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Septième District, Paroisse d'Orléans.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, Septième District, paroisse d'Orléans, No 8223 rue Hampson, près Dante.

Nouvelle-Orléans, 12 Mai 1903.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI le 13ème jour de Juin A. D., 1903, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour forcer la collection des taxes assessées dans l'année 1902, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31me jour de Décembre 1902, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux, d'après l'assessement de ladite année, et la propriété foncière assessée à chacun devant être offerte en vente comme suit, à savoir:

ASTREDO, Mme A. et als—
Taxe d'Etat de 1902....................60c
Taxe de levée, district d'Orléans..........10c
Total.............................70c

1 Une portion de terre et bail et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le bord du lac, désignée comme lot No 8, mesurant 100 West End, pieds de face à l'avenue du Lac sur une profondeur s'étendant au Lac et formant l'encoignure de l'avenue du Lac et de la rue Mercer.

BYRNE, H. B.—
Taxe d'Etat de 1902.................. $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans.... 60
Total.............................. $4 20

4 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Fern, Jeannette et Poplar, désignés comme lots Nos 21 et 22 dans l'ilet No 183, mesurant ensemble 90 pieds de face à la rue Poplar sur 120 pieds de profondeur.

HILL, Mme PRESTON M.—
Taxe d'Etat de 1902..................$4 80
Taxe de levée, district d'Orléans...... 80
Total.............................$5 60

14 Un lot ou portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Dante, Zimple et Elm, désigné comme lot No 22 et partie du lot No 21 dans l'ilet No 117, lot No 22 mesurant 30 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Cambronne et Elm, partie du lot No 21 mesurant 11 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur.

LEIMKE, Mlle LENA—
Taxe d'Etat de 1902.................. $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 2 00
Total.............................. 14 00

21 Un ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Palm, Leonidas et Strœlitz, désigné comme ilet No 575, mesurant 300 pieds de face à la rue Monroe, sur 300 pieds de profondeur.

OBERLE, W. J. et als—
Taxe d'Etat de 1902.................. 30c
Taxe de levée, district d'Orléans.......... 05c
Total.............................. 35c

25 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eagle, Général Ogden Cohn et Spruce, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 263, mesurant 30 pieds de face à rue Spruce sur 150 pieds de profondeur.

OBERLE, W. J. et als—
Taxe d'Etat de 1902.................. 60c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 10c
Total.............................. 70c

26 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Eagle, Cohn et Spruce, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 262, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

PATTERSON, Suc JOSEPH—
Taxe d'Etat de 1902.................. $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans...... 50
Total.............................. $3 50

29 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fern, Short, Green et Hickory, désignés comme lots Nos 21 et 22 dans l'ilet No 223, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short sur 107 pieds 6 pouces de profondeur; lot No 22 formant l'encoignure des rues Short et Green.

RABITO, ANTONIO—
Taxe d'Etat de 1902...................$1 50
Taxe de levée, district d'Orléans.......... 25
Total.............................. $1 75

34 Une portion de terre et bail et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, au West End, sur la Levée de Revêtement, désignée comme lot No 8 mesurant 75 pieds de face sur la Levée de Revêtement sur 100 pieds de profondeur.

SMITH, Suc ELLEN—
Taxe d'Etat de 1902.................$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans.......... 30
Total.............................. $2 10

36 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Burdette, Fern, Panola et Sycamore, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'ilet No 285, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

SMITH, HENRY—
Taxe d'Etat de 1902 .... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans...... 20
Total..............................$ 1 40

37 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Joliet, Cohn et Hickory, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'ilet No 240, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Hickory sur 100 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

H. POHLMANN,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Septième District paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Septième District.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, Septième District, Paroisse d'Orléans. Nouvelle Orléans, 12 Mai 1903.

Conformément à la section 63 de l'acte 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Septième District de la paroisse d'Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été acquittés les taxes de l'année 1902, que j'en commencerai la vente à la porte de la Maison de Cour, SAMEDI, 13 Juin 1903, à 11 heures A. M. et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal et continueront à l'être conformément à la loi préparatoire à ladite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

H. POHLMANN,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Septième District, Paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

Bureau du Trésorier, Ville de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle Orléans, 13 Mai 1903.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, 13 Juin 1903, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la Ville de la Nouvelle Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en l'année 1900 et des années précédentes, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date de laquelle elles sont devenues délinquantes, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux, d'après l'assessement desdites années, et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables devant être vendues sont comme suit, à savoir:

BYRD, SUC. HY—
1996 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$28 60
Neuf lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 15 à 18 et 22 dans l'ilet No 46 borné par les rues Macarty, Hillary, Commerciale et Adams, le lot No 14 mesurant 30 pieds de face à la rue Macarty sur 120 pieds de profondeur; lots Nos 15 à 18 mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue Hillary sur 107 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 22 mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

BOURGERS, A. M. M.—
1476 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$ 8 80
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme partie du lot No 12 dans l'ilet No 276, borné par les rues Dryades, Sixième, Sud Remparts et Washington, mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur 125 pieds de profondeur.

CASS, CHARLES et als—
1548 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à $39 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 285, borné par les rues Désiré, Remparts, Piété et Bourgogne, mesurant 70 pieds 8 pouces de face à la rue Désiré sur 90 pieds de profondeur.

DOWDY, SAM'L. E.—
1837 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à ....$ 44 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme moitié des lots Nos 12 et 13 dans l'ilet No 317, borné par les rues Colisée, Valence, Perrier et Cadiz, mesurant 30 pieds de face à la rue Colisée sur 100 pieds de profondeur.

EDWARDS, EDWARD—
1039 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$5 50
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 471, borné par les rues France, Marais, Mazant et Urquhart mesurant 31 pieds de face à la rue France sur 106 pieds de profondeur.

FITZSIMMONS, AMELIA C.—
4720 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$66 00
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 21 et 22 dans l'ilet No 140, borné par les rues Monroe, Oak, Mary et Levée, mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue Monroe sur 150 pieds de profondeur.

FINNERTY, MARY E.—
4310 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$110 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 6 ou A dans l'ilet No 138, borné par les rues Howard, Washington, Liberté et Sixième, mesurant 20 pieds 9 pouces de face à la rue Howard sur 90 pieds 6 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Howard et Washington.

FABZER, LOUIS—
4001 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à $15 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 1532, borné par les rues Onzaga, Dupré, Lapeyrouse et White, mesurant 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 112 pieds de profondeur.

FERRER, Mme MARIE A.—
3684 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$17 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 38, borné par le Passage de la Bourse, les rues Bienville, Royale et Conti, mesurant 32 pieds de face au Passage de la Bourse sur 21 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur.

GAFNEY, Mlle JANE—
3467 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$55 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 339, borné par l'avenue Tulane, les rues Liberté, Gravier et Howard, mesurant 24 pieds 3 pouces de face à l'avenue Tulane sur 109 pieds 4 pouces de profondeur.

GIROD, FRANÇOIS—
4188 I Pour taxes de ville des années 1900
Montant à..............................$13 20
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 3 à 5 dans l'ilet No 608, borné par les rues St Ferdinand, Robertson, Press et Villeré, mesurant ensemble 93 pieds de face à la rue St Ferdinand sur 110 pieds de profondeur.

GOWLAND, GEORGE—
3679 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$13 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 113, borné par les rues St Claude, Dumaine, Remparts et St Philippe mesurant 36 pieds de face à la rue St Claude sur 71 pieds de profondeur.

HEATON, vve R. M. J—
4692 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$11 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 64, borné par les rues Hampson, Dante, St Charles et Dublin, mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 164 pieds 8 pouces de profondeur.

HABER, ADAM—
4389 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$14 30
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme partie du lot No 9 10 dans l'ilet No 51, borné par les rues Short, Levée, les avenues Carrollton et St Charles mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Short sur 120 pieds de profondeur.

HAZEUR A. et B. A.—
4198 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$ 4 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 739, borné par les rues Prosper Lafayette, Claiborne et Port, mesurant 32 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Prosper sur 116 pieds de profondeur.

LAGMAN, OCTAVE—
7649 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à $44 00
Un ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme ilet No 575, borné par les rues Monroe, Palm, Léonidas et Strœlitz.

LAMOTHE, EUG ANDREA—
6531 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant $83 60
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'ilet No 281, borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, Français et Dauphine; lot No 14 mesurant 50 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 145 pieds de profondeur; lot No 15 mesurant 32 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 128 pieds de profondeur.

MORRIS, JNO. M—
7844 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à $19 80
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots No 5 et 6 dans l'ilet No 551 borné par les rues Foucher, S Franklin et Amélia, mesurant chacun 30 pieds 4 pouces de face à la rue Foucher sur 114 pieds 4 pouces 2 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 109 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur l'autre, dans le fond mesurant 30 pieds 2 pouces 6 lignes.

MALLON, Vve JAMES A.—
7223 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$15 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme la moitié du lot No 8 dans l'ilet No 100, borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Toledano et l'avenue de la Louisiane, mesurant 16 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 89 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

McDONALD, ALEX—
6784 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$8 80
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No —, borné par les propriétés faisant face à la partie inférieure du Bayou St Jean, et mesurant 510 pieds de face au Bayou St Jean sur 651 pieds de profondeur.

MOREAU, BAPTISTE—
6783 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$13 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No —, borné par la partie inférieure du Bayou St John, mesurant 141 pieds de face au Chemin Coquillé sur 351 pieds de profondeur et formant l'encoignure du Chemin Coquillé et de la rue New York.

MONLEZUN, Mme ANAIS—
6288 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$13 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 227, borné par les rues Ursulines, Roman, St Philippe et Derbigny, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Ursulines, sur 112 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 106 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur sur l'autre.

NOBLE, DAN'L ROGERS—
6989 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$14 10
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 185, borné par les rues Chestnut, Washington, Colisée et Sixième, mesurant 28 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds 9 pouces de profondeur.

NASH, Mlle ANNIE G—
6134 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$143 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 235, borné par les rues Carondelet, St Joseph, Baronne et Julia, mesurant 50 pieds de face à la rue Carondelet sur 131 pieds 9 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Carondelet et St Joseph.

POCHE, JULES—
7351 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$8 80
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 557, borné par les rues Howard, Delachaise, Liberté et Amélia, mesurant 32 pieds de face à la rue Howard sur 120 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur.

REDDEN, STUART E.—
10082 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$18 70
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 24 et 25 dans l'ilet No 125, borné par les rues Bellecastle, Tchoupitoulas, Dufossat et Annonciation, mesurant ensemble 62 pieds 7 pouces de face à la rue Bellecastle sur 150 pieds de profondeur.

ROUX, Mme LYDIA—
9264 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$7 70
Quatorze lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 8, et 14 à 19 dans l'ilet No 1576, borné par l'avenue de Paris, les rues Bruxelles, Duels et Industrie; lot No 1 mesurant 10 pieds 3 pouces de face à la rue Bruxelles sur 153 pieds de profondeur une ligne de côté et 110 pieds de profondeur sur l'autre, mesurant 18 pieds 8 pouces dans le fond; lots Nos 2 à 5 mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue Bruxelles sur 110 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Bruxelles et Duels; lots Nos 6 à 8 mesurant ensemble 100 pieds de face à la rue Duels sur 159 pieds de profondeur; lots Nos 14 à 18 mesurant ensemble 160 pieds de face à la rue Duels sur 110 pieds de profondeur; lot No 19 mesurant 16 pieds 8 pouces de face à la rue Duels sur 159 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 171 pieds sur l'autre, mesurant 100 pieds dans le fond.

SCHAUB, Jr., Mme GEO.—
10021 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$26 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 463, borné les rues Delachaise, Baronne, Foucher et Dryades, mesurant 34 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Delachaise, sur 123 pieds 7 pouces 8 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 126 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre, mesurant dans le fond 34 pieds.

SHAFFER, Mme JNO. J.—
9909 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$176 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans le Rosa Park, borné par le Rosa Park, la rue Bloomingdale, mesurant 60 pieds de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure de l'avenue Nashville et la rue St Denis.

VOGT, Mme WILHELMINA—
9973 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à $14 00
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 247, borné par les Camp, Joseph, Octavia et Chestnut, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Camp sur 117 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur et formant l'encoignure des rues Camp et Joseph.

WURTHMAN, Mme A. C. C—
9443 I Pour taxes de ville de l'année 1900
Montant à..............................$19 80
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 174, borné par les rues Dauphine, Désiré, Elmire et Royal, mesurant 30 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Dauphine sur 160 pieds de profondeur.

Au jour fixé pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens et les pénalités.

GEORGE B. PENROSE,
Trésorier.
13 mai—20 27—juin 3 13

Avis aux créanciers hypothécaires de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Bureau du Trésorier, Ville de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 13 Mai 1903.

Conformément à la section 63, de l'acte 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été acquittées les taxes de l'année 1900 et les années précédentes, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour, le SAMEDI, 13 Juin 1903, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, conformément à la loi préparatoire à la dite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de vente pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

GEORGE B. PENROSE,
Trésorier.
13 mai—20 27—juin 3 13

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Simples et Doubles, Bien Situés

Nos 1503, 1537 et 1539 rue Fern; Nos 1603, 1631 et 1635 rue Fern et plusieurs lots vacants à bâtir, dans un district de cette ville s'améliorant rapidement.

In re, Mme Dora Hempfling vs les héritiers mineurs de John Hempfling.

No 70 385—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 29me jour de mai 1903 et signé le 5me jour de juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur, ci-après décrite, à savoir:

1° Vingt quatre (24) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 191 borné par les rues Jeannette, Fern, Birch et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24 tous les deux inclusivement sur un croquis fait par George G. Friedrichs encanteur. Les dits lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 10 inclusive ment chacun 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jeannette et Burdette et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Jeannette. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13, 14, 15 et 16, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 17 à 22 tout inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 22 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple, No 1503 rue Fern, construit sur le lot No 11, contenant galerie sur le devant, quatre chambres, etc. Aussi, le cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1535 et 1537 rue Fern, construit sur les lots 15 et 16, contenant 4 chambres de chaque côté, cour, citernes, etc. Cet ilet et ses améliorations seront vendus subdivisés pour satisfaire la demande.

2° Vingt quatre (24) certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 215 borné par les rues Green, Birch, Fern et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24, tous les deux inclusivement, dans un croquis fait par George G. Friedrichs, encanteur. Lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Green. Les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur en re lignes égales parallèles. Les lots Nos 7 à 10 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots nos 13 à 16 inclusivement, chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 17 et 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 19 à 24, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Green sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds. Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Burdette et Green.

Les amélioration sur cet ilet consistant des ci-après:

Le cottage simple en bois No 1603 rue Fern contenant galerie sur le devant, vestibule et cinq chambres, cour dans le fond citerne, etc., construit sur le lot No 10. Le cottage simple en bois No 1631 rue Fern construit sur le lot No 3 ayant galerie sur le devant et quatre chambres, hangars citerne, etc. Le cottage double en bois No 1635 rue Fern, contenant galerie et trois chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

Ces propriétés de choix sont situées dans une des plus proéminantes et progressives sections de la ville et seront vendues subdivisées pour satisfaire la demande sur les termes et conditions suivantes, à savoir:

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans pour des billets des acquéreurs portant 7 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs de payer les taxes sur la dite propriété pour l'année 1903 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin — 7 14 21 28 — juil 5 12 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Mme Mary Alice Fitzpatrick vs Richard Williams.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 13,355—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 16 juin 1903, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison et effets, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.

CHAS. R. KENNEDY, Constable. Geo. J. Untereiner, avocat. 7 juin—7 14 16

Succession de A. F. Trenedale.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,757—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mabel Trenedale Sutherland, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Perkins, avocat. 5 juin—5 9 14

Succession de William Weintraub

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,132—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Wilhelmina Weihe, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Fred Diebel, avocat. 4 juin—4 8 13

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Andréa Maestri et Catharina Torri, sa femme

No 69,583 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété No 1235-37 rue Columbus.
" 1833-34 rue Hôpital.
" 1015-19 rue Robertson.
" 921 rue Johnson.
" 210-12 rue Sud Roman.
" 2215 avenue des Ursulines

MOI, AUGUSTE HUARD, Encanteur dûment licencié de cette ville, conformément à un jugement rendu dans cette affaire, le 5 mai et signé le 12 mai 1903, par l'Hon. Frederick D. King, juge de la susdite Cour, Division B, et en vertu d'un ordre daté le 21 mai 1903, homologuant les délibérations de l'assemblée de famille tenue pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 18 mai 1903, dans l'intérêt de la mineure Marcellina Maestri, signé par ledit juge et aussi rendu dans cette même affaire je vendrai à l'enchère publique, le MERCREDI, 8 juillet 1903, à midi, à la Bourse de Spear & Escoffier No 802 rue Perdido, dans le premier district de cette ville la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Columbus (autrefois Mystérieuse) St Bernard, Marais (autrefois Plauché) et St-Claude (autrefois Bons Enfants), faisant partie du lot désigné par le No sept de l'ilet No quatre. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente deux pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur de soixante dix sept pieds six pouces du côté de la propriété de Ferrault ou ses représentants et de soixante-treize pieds huit pouces et trois lignes du côté de la propriété des frères De Maby ou de leurs représentants.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le lettre B, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Roman, Ursulines et Derbigny, sur un plan fait par D. E. Seghers, architecte, daté le 22 septembre 1876, annexé à un acte passé pardevant F. D. Seghers ancien notaire, le 2 juin 1876. D'après lequel plan ladite portion de terre mesurant trente neuf pieds un pouce et deux et deux tiers de lignes de face à la rue Hôpital, sur trente cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans ledit deuxième district, désigné par le No deux, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Ursulines, St Philippe et Claiborne. Lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Dumaine, Galvez et St-Philippe, faisant partie d'un lot désigné par le No soixante-dix sur un plan fait par L. Bringier, daté le 26 juillet 1836, déposé en l'étude de C. V. Foulon, ancien notaire, laquelle portion de terre mesurant en mesure française vingt sept pieds de face à la rue Johnson, vingt huit pieds deux pouces et une ligne dans le fond, quarante six pieds cinq pouces sur la ligne du côté du lot No 69 et cinquante sept pieds un pouce et huit lignes, plus ou moins, sur la ligne le divisant de l'autre portion dudit lot No 70.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cleveland (autrefois Gasquet ou Jackson) Palmyre, Roman et Derbigny, lequel lot est situé à une distance de soixante et un pieds quatre pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Gasquet et Roman, et mesurant quarante huit pieds, six pouces de face à la rue Roman, sur une profondeur entre lignes parallèles de vingt sept pieds plus ou moins.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No cinq dans l'ilet No 287, borné par les rues Ursulines, Miro, Galvez et Hôpital et mesurant trente huit pieds six pouces de face à la rue Ursulines sur cent dix huit pieds de profondeur.

A des conditions de un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de ventes devront être passés pardevant George Montgomery, notaire en cette ville, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; toutes les taxes de 1903 sur la propriété vendue devant être assumées et payées par les acquéreurs respectifs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de leurs enchères au moment de l'adjudication.

AUG. HUARD, Encanteur,
Bureau 121 rue Carondelet.
Voyez les plans à la Bourse.
7 juin—7 14 21 28—juil 5 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété, encoignure Conti et Remparts, Nos 1039-1043 rue Conti.

Propriété Nos 1041-1033 rue Conti.

Propriété No 2727 rue Dumaine.

Terrains vacants rues Dumaine, White et St-Philippe.

SUCCESSION

—DE—

FLORVILLE FOY.

No 70,093 — Division B. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR AUG. HUARD, Encanteur— Bureau No 121 rue Carondelet—Le MERCREDI, 8 juillet 1903, à midi, il sera vendu pour payer les dettes de la succession, à l'enchère publique, à la salle d'encan de Spear & Escoffier, No 802 rue Perdido, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de vente de l'Honorable Frederick D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté le premier juin 1903, rendu dans l'affaire de la susdite succession et pour le compte de la dite succession les propriétés immeubles suivantes à savoir:

1° Propriété Nos 1039 1043 rue Conti, encoignure Remparts, à savoir: Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 98, compris entre les rues Conti, Remparts, St Louis et Bourgogne, ledit lot ou portion de terre forme l'encoignure desdites rues Conti et Remparts, et mesure 66 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Conti, par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et face à la rue des Remparts, le tout conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, arpenteur, le 16 janvier 1895, annexé pour recours à un acte passé devant Michel V. Dejan notaire public en cette ville, le 19 janvier 1895.

2° Propriété 1031-1033 rue Conti, à savoir: Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, du côté nord est de ladite rue Conti, entre les rues Bourgogne et Remparts (dans l'ilet No 98, compris entre les susdites trois rues et la rue St Louis), mesurant 32 pieds et 6 pouces de face à la rue Conti par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et commençant à une distance de 66 pieds 1 pouce et 6 lignes de l'encoignure Remparts et Conti. Le tout conformément au susdit croquis d'Edgar Pilié, arpenteur, daté le 16 janvier 1895, annexé au susdit acte passé devant le notaire public Déjan, le 19 janvier 1895; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant.

3° Quatorze certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconque y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 365 compris entre les rues Broad, Dumaine, St Philippe et White, désignés par les Nos 3, 4, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, 30, 31, 32, 33, 34 et 35, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, arpenteur, daté le 17 janvier 1859 et déposé pour recours en l'office de Eusèbe Bouny, alors notaire public en cette ville; les lots Nos 3 et 4 se joignent, et mesurent en mesure américaine, comme suit, à savoir; Le lot No 3, 31 pieds, 10 pouces et 7 lignes de face à la rue White, 31 pieds 8 pouces et 3 lignes de large dans le fond, par une profondeur de 178 pieds et 2 pouces sur la ligne le divisant du lot No 2, et de 174 pieds, 11 pouces et 6 lignes du côté opposé; le lot No 4, 31 pieds, 10 pouces et 6 lignes de face à la rue White, 31 pieds, 8 pouces et 2 lignes de large, dans le fond, par une profondeur de 174 pieds, 11 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 3, et 174 pieds, 9 pouces et 4 lignes du côté opposé. Les lots Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17 se joignent et mesurent, en mesure américaine comme suit, à savoir: Les lots 12, 13, 14, 15 et 16, chacun, 29 pieds de face à la rue St Philippe, 29 pieds, 2 pouces et 1 ligne de large dans le fond par une profondeur irrégulière de 179 pieds, 2 pouces et 7 lignes sur la ligne divisant le lot No 12 des lots Nos 3, 4, 5 et 11, et de 178 pieds, 9 pouces et 6 lignes sur la ligne divisant

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

—o—

le lot No 16 du lot No 17. Et, le lot No 17: 29 pieds de face à la rue St Philippe, 29 pieds, 2 pouces et 2 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 178 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne le divisant du lot No 16, et de 178 pieds 8 pouces et 6 lignes de l'autre côté. Les lots Nos 30, 31, 32, 33, 34 et 35 se joignent et mesurant chacun, en mesure américaine, 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dumaine 29 pieds 2 pouces et 1 ligne de large dans le fond, (excepté le lot No 30 dont la largeur dans le fond est de 29 pieds 2 pouces et 2 lignes,) sur une profondeur irrégulière de 179 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne divisant le lot No 35 des lots Nos 3, 2, 1 et 36, et de 178 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne divisant le lot No 30 des lots Nos 24, 25, 26, 27, 28 et 29.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou de un et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par liens de vendeur, ou privilège et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et toutes les clauses de garantie usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur les propriétés vendues pour pour leur valeur et ce jusqu'au paiement final des susdits billets, et de transférer et de délivrer les polices d'assurance aux porteurs ou à tous autres porteurs des susdits billets, et finalement de payer 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des susdits billets ou d'aucune partie du montant des susdits billets; les acquéreurs en plus du montant de l'adjudication auront à rembourser les primes d'assurance pour les termes non expirés, devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les propriétés vendues, pour l'année courante, 1903, et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0|0 du montant de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devront être passés devant Edgar Grima notaire public, en cette ville, aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD,
Encanteur dûment licencié en cette ville.
Voyez les plans à la Bourse.
Carleton Hunt, avocat.
7 juin—7 14 21 28—juil 5 8

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joséphine Chevallon vs Frederick W. Gras, et als.

No 67,129—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur— Bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 9 juillet, 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 26 mai 1903, et signé le 29 mai 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de la Nouvelle Orléans et désignés par les Nos 16 et 17 dans l'ilet B, lequel est borné par les rues Sud Front, Henderson Nouvelle Levée (maintenant Sud Peters) et Terpsichore (anciennement rue Bouffignac), sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 31 décembre 1840, et déposé comme plan No 79, sur le livre des plans de Félix Grima notaire, lequel dit lot No 16 mesurant 24 pieds 3 pouces de face à la rue Nouvelle Levée, entre les rues Henderson et Terpsichore, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 17 est contigu au lot No 16, et formant l'encoignure des rues Nouvelle Levée et Henderson et mesurant 24 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, par 100 pieds de profondeur et façade à la rue Henderson, le tout en mesure anglaise. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage contenant environ 4 chambres, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations etc. situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Levée, Tchoupitoulas, Céleste et St James, désigné par le No 1, sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, le 21 avril 1834 et déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire, ledit lot forme l'encoignure des rues Nouvelle Levée et St James, mesurant 29 pieds de face à la rue Nouvelle Levée sur 100 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur et façade à la rue St James entre lignes parallèles.

3° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, sur un devis fait par Hugh Grant, voyer daté le 6 juin 1855, annexé à un acte passé pardevant L. R. Kenner, ancien notaire, ledit lot mesurant 32 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Levée (maintenant Water), entre les rues Joséphine et Jackson, 32 pieds, 1 pouce, 3 lignes de face sur débarcadaire publique par une profondeur de 81 pieds, 10 pouces, 6 lignes sur la ligne du lot A et 80 pieds 10 pouces, 2 lignes sur la ligne du lot marqué K. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages partiellement détruite par le feu.

4° Une certaine étendue de terre située dans la ville de Mandeville, paroisse de St-Tammany, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Lamarque, Jefferson, et l'avenue Marigny, formant l'encoignure des rues Claiborne et Lamarque; mesurant 180 pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une résidence en bois avec dépendances, etc.

Ladite étendue de terre consistant des lots de terre ci après, à savoir

a. Un certain lot de terre désigné comme le No 4 de l'ilet No 8 sur un plan fait par Louis Bringier, le 4 janvier 1834 et mesurant en mesure française 60 pieds de face à la rue Lamarque sur 190 pieds de profondeur et face à la rue Claiborne.

b. Deux certains lots de terre désignés comme les Nos 5 et 6 de l'ilet No 8 sur ledit plan, lesdits lots mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Lamarque sur 190 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre situé dans la ville de Mandeville, paroisse de St Tammany, désigné comme lot No 3, dans l'ilet No 8, mesurant 60 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 235 pieds, mesure française.

6° Un certain lot de terre situé dans la ville de Mandeville, paroisse de St Tammany, désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 8, mesurant 60 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 235 pieds, en mesure française.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à l'option de l'acquereur; la portion de crédit s'il y en a devant être garantie par lien de vendeur et privilège sur la propriété acquise avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, les actes de vente devant être passés par devant Robert J. Maloney, notaire, aux frais des acquéreurs, lesquels doivent assumer en plus de leurs enchères les taxes de 1903, et payer 10 pour cent comptant du montant de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Dinkelspiel & Hart, Theo. Cotonio, avocats.
7 juin—7 14 21 28—juil 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

COLLECTION SPLENDIDE de timbres-poste, actions, bijouterie et effets personnels.

Succession de Théodore Rohages.

No 69,679—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—

JEUDI, LE 18 JUIN 1903,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 mai 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° Une collection de timbres de poste consistant de six livres, étiquetés "South America and Africa", "Europe No 1", Europe No 2" "North and Central America and West Indies", "Asia", "Australia and Oceanica", un livre de divers autres timbres dépareillés.

2° Un certificat No 38 pour deux actions de la "Young Men's Real Estate Investment Company Ltd", $10 par action.

3. Le certificat No 215 de membre dans la Bourse au Coton de Galveston.

4. Le certificat No 395 pour une action de la "Galveston Garten Verein".

5. Le certificat No 125 pour une action de la "Harmony Hall Association" de Galveston.

6. Un lot de bijouterie, un revolver, livres, etc. Le tout d'après l'inventaire enregistré. Conditions—Comptant.

7 juin—7 11 14 18

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.......................... $3 00
Six Mois........................ 1 50
Quatre Mois.................... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers.

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville